

**CENTRAFRIQUE : PROPOSITION VISANT L'OCTROI D'UN DON
DE 1,00 MILLION D'USD AU TITRE DE L'AIDE D'URGENCE EN
FAVEUR DES SINISTRES DES INONDATIONS PLUVIALES A
BANGUI ***

CADRE LOGIQUE BASE SUR LES RESULTATS PREVISIONNELS.....	I
1. INTRODUCTION ET JUSTIFICATION DU BIEN FONDE DE L'INTERVENTION DE LA BANQUE	2
1.1. Aperçu sur les inondations	2
1.2. Justification de l'aide de secours d'urgence.....	2
2. PRESENTATION SOMMAIRE DE L'APPEL A L'AIDE D'URGENCE.....	2
2.1. Besoin en assistance d'urgence	2
2.2. Description de l'assistance proposée.....	2
2.3. Coût de l'opération.....	2
3. PRESENTATION DE L'OPERATION	3
3.1. Dispositif institutionnel	4
3.2. Acquisition des biens et services.....	4
3.3. Conditions de décaissement.....	4
3.4. Calendrier d'exécution.....	5
3.5. Supervision, évaluation et audit.....	5
4. CONCLUSION, RECOMMANDATION ET CONDITIONS DE DECAISEMENT.....	5
4.1. Conclusion.....	5
4.2. Recommandation.....	6
4.3. Conditions de décaissement du don	6

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Détails des biens à acquérir dans le cadre de l'aide d'urgence	7
ANNEXE 2 : Indicateurs socioéconomiques	8
ANNEXE 3 : Carte de la RCA	9

Equipe de préparation	Chef d'équipe	S. TOUNKARA	6822	CMFO
	Membres de l'équipe	S. MBA	6821	CMFO
		J.M. MENG LIHINAG	6805	CMFO
		J. BISSAKONOU	6818	CMFO
		A. GAHUNGU	6800	CMFO
	Représentant Résident	T. HURLEY	2046	OSHD
Directeur régional	J. M. GHARBI	2060	ORCE	

Equipe de revue	S. PITAMBER, Chef de Division	2310	OSHD1
	M. DIAGNE, Economiste pays	3043	ORCE
	D. KOUASSI, Chargé de décaissement	2356	FFCO3
	C. AHOSSI, Coordonateur régional des acquisitions	2718	ORPF1
	A. FALL, Expert juriste	3554	GECL1

Sigles et abréviations

BAD	:	Banque africaine de développement
FAD	:	Fonds Africain de Développement
IDH	:	Indice du Développement Humain
LA	:	Lettre d'Accord Tripartite
MSF	:	Médecins Sans Frontières
MSP	:	Ministère de la Santé Publique
MASNF	:	Ministère des Affaires sociales, de la solidarité Nationale et de la Famille
NC	:	Niveau central
CR	:	Croix Rouge
CICR	:	Comité International de la Croix Rouge
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
SIMR	:	Surveillance Intégrée des Maladies et Réponses
UE	:	Union Européenne
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USD	:	Dollars des Etats Unis d'Amérique
VIH/SIDA	:	Virus de Immunodéficience Humaine / Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
AIDE D'URGENCE POUR LES INONDATIONS DES EAUX PLUVIALES A BANGUI

CADRE LOGIQUE BASE SUR LES RESULTATS PREVISIONNELS

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CALENDRIERS DES OBJECTIFS INDICATIFS	HYPOTHESES / RISQUES
<p>But :</p> <p>Apporter une assistance humanitaire à la république centrafricaine</p>	<p>Impact :</p> <p>Une catastrophe humanitaire est évitée en RCA</p>	<p>Bénéficiaires :</p> <p>Ensemble de la population des zones sinistrées</p>	<p>Indicateurs d'impact :</p> <p>Proportion de la population assistée</p> <p>Nombre de malades et de décès consécutifs aux inondations</p> <p><u>Source :</u> Ministère de la Santé Publique</p> <p><u>Méthodes :</u> Rapports sur les inondations de juillet 2009</p>	<p>Progrès anticipés à long terme :</p> <p>Les sinistrés des inondations reçoivent les biens et matériel de subsistance et se portent bien jusqu'à leur installation.</p> <p><u>Source :</u> Ministère des Affaires sociales, de la solidarité nationale et de la famille</p> <p><u>Méthodes :</u> Rapports sur les inondations de juillet 2009</p>	<p>Hypothèse :</p> <p>Vigilance du Gouvernement</p> <p>Mobilisation de la communauté internationale</p>
<p>Finalité du projet :</p> <p>Apporter une aide d'urgence aux victimes des inondations de juillet 2009</p>	<p>Résultats :</p> <p>1. Distribution des biens de subsistance et de matériel de première nécessité</p> <p>Effets intermédiaires</p> <p>2. Diminution du nombre de décès</p> <p>3. Atténuation des effets négatifs des inondations</p>	<p>Bénéficiaires :</p> <p>Les populations des zones sinistrées.</p>	<p>Indicateurs de résultats</p> <p>1. Nombre de familles secourues</p> <p>2. Etat sanitaire des sinistrés</p> <p>3. Impacts des inondations sur la situation socio économique de la RCA.</p> <p>4. Quantité de biens et de matériels distribués</p> <p><u>Source :</u> Ministère des Affaires sociales, de la solidarité nationale et de la Famille</p> <p><u>Méthodes :</u> Rapports sur les inondations de juillet 2009</p>	<p>Progrès anticipés moyen terme :</p> <p>1. 80% des 10.0000 victimes ont reçu des vivres et du matériel de première nécessité en décembre 2009</p> <p>2. 80% des sinistrés se portent bien en décembre 2009</p> <p>3. 90% des élèves/écoliers sinistrés vont à l'école en décembre 2009</p> <p><u>Source :</u> Ministère de la Santé Publique</p> <p><u>Méthodes :</u> Rapports sur les inondations de juillet 2009</p>	<p>Hypothèse :</p> <p>Poursuite des efforts visant à la réinstallation des sinistrés</p>
<p>Ressources et activités :</p> <p>1. Distribution des biens de subsistance (vivres énergétiques, vêtement et matériel de cuisson) aux sinistrés</p> <p>2. Prises en charges des malades dans les zones touchées par les inondations</p> <p>3. Distribution des matériels scolaires aux élèves et écoliers.</p> <p>Distribution du petit matériel d'assainissement</p> <p>5. Gestion du projet</p>	<p>Produits :</p> <p>1. Un stock de vivres énergétiques et des biens de première nécessité est disponible</p> <p>2.1 Les personnes malades sont efficacement soignées dans les centres sanitaires.</p> <p>2.2 Les risques de maladies et épidémies liées à la crise (paludisme, choléra, maladies hydriques, dysenterie bacillaire) sont évacués.</p> <p>3. Les élèves et écoliers des zones sinistrés bénéficient de matériel scolaire pour la rentrée</p> <p>4. zones de recasement aménagées</p> <p>5. La gestion du projet assurée par le CICR selon les normes de l'ONU.</p>	<p>Bénéficiaires :</p> <p>1. Les sinistrés des inondations survenues à Bangui</p> <p>2.1 Les populations de Bangui</p> <p>3.1. Les populations de Bangui</p> <p>3.2 Le Ministère de la santé Publique et toute la RCA</p> <p>4. Sinistrés des inondations</p> <p>5. - CICR/CR-RCA - Le Ministère des Affaires sociales, de la solidarité nationale et de la Famille</p>	<p>Indicateurs de produits</p> <p>1. Quantité de vivres et matériel distribuée</p> <p>2. Matériel médical,</p> <p>3. X tonnes de matériel scolaire</p> <p>Rapport technique d'achèvement produit par le Ministère des Affaires sociales, de la solidarité nationale et de la Famille et la confirmation écrite du Représentant de la CICR en RCA certifiant le respect des termes de la LA.</p> <p><u>Source :</u> Ministère des Affaires sociales, de la solidarité nationale et de la Famille. CICR en RCA</p> <p><u>Méthodes :</u> Statistiques élaborées par le CICR, rapport technique d'achèvement et lettre de confirmation.</p>	<p>Progrès anticipés à court terme :</p> <p>En janvier 2009, les victimes des inondations sont réinstallées sur de sites plus sécurisants.</p> <p><u>Source :</u> Ministère des Affaires sociales, de la solidarité nationale et de la famille, et Représentation du CICR en RCA</p> <p><u>Méthodes :</u> Rapports de CICR.</p>	<p>Hypothèse :</p> <p>Retard dans la mobilisation de l'aide.</p> <p>Résurgence des conflits et violences politiques</p>

I. INTRODUCTION ET JUSTIFICATION DE L'APPUI DE LA BANQUE

1.1 Aperçu sur les inondations

1.1.1 La République centrafricaine (RCA) couvre une superficie de 623.000 km² et compte 4 millions d'habitants. Au cours des dernières années, le contexte politique et socioéconomique a été caractérisé par un retour progressif de la stabilité sociopolitique et un début de reprise des activités économiques dans les secteurs clés. Cependant, les crises sociopolitiques que le pays a connues ont détruit les infrastructures socioéconomiques de base et exacerbé l'exode rural. Celui-ci a entraîné une urbanisation rapide et non maîtrisée des principales villes, avec la création de quartiers constitués d'habitats spontanés et dépourvus de toute infrastructure de base, notamment en matière d'assainissement des eaux pluviales. La ville de Bangui qui concentre plus de 20% de la population du pays, s'est progressivement étendue dans une plaine où sont confondus les chenaux de petites rivières et les bas-fonds marécageux. Près de 70% de la population de la ville, parmi lesquelles les couches les plus démunies et les réfugiés, vivent dans ces zones marécageuses.

1.1.2 En outre, la RCA subit les effets des changements climatiques. En effet, les pluies deviennent de plus en plus torrentielles et entraînent des destructions massives d'habitations et de cultures. En 2005, les pluies diluviennes ont détruit à Bangui environ 2 600 maisons avec plus de 14 000 victimes dont des milliers d'enfants, de femmes et de personnes âgées. L'absence d'égouts, l'engorgement des canaux et des WC ou latrines à ciel ouvert contribuent alors à favoriser l'émergence et la recrudescence de graves maladies épidémiques, notamment celles d'origine hydrique. Ces inondations sont devenues récurrentes ces dernières années à Bangui, à cause de fortes précipitations durant la saison des pluies qui dure normalement de juin à novembre. Elles affectent en particulier les quartiers populaires où les habitations sont pour la plupart en briques de terre qui se désagrègent au bout de quelques heures d'immersion dans l'eau.

1.2 Justification de l'aide d'urgence

En juin – juillet 2009, les pluies diluviennes ont touché environ 1 500 familles soit près de 10 000 personnes affectées dont 3 000 femmes et 4 000 enfants. Elles ont également provoqué l'écroulement de près de 1 500 maisons. Certaines familles ont trouvé refuge dans les écoles, les églises ou les hôpitaux dans des conditions d'hygiène et de sécurité précaires. Ces familles sont exposées aux maladies liées à l'insalubrité de l'environnement. Pour faire face à cette situation catastrophique, le Gouvernement de la République centrafricaine par correspondance datée du 29 juillet 2009, a introduit auprès de la Banque une requête pour une intervention d'urgence en faveur des victimes des inondations survenues quatre semaines plus tôt dans la Capitale Bangui. Cette requête est venue confirmer l'appel d'urgence précédemment lancé auprès des partenaires au développement, pour apporter une aide d'urgence globale aux populations victimes des inondations de la ville de Bangui.

II. PRESENTATION SOMMAIRE DE L'APPEL A L'AIDE D'URGENCE

2.1 Besoin en assistance d'urgence

2.1.1 Pour faire face à la crise humanitaire, le Gouvernement a articulé les interventions sur cinq points prioritaires : (i) l'aménagement des sites d'accueil pour les familles mal logées ; (ii) la dotation des centres de santé des zones touchées en médicaments essentiels d'urgence contre les maladies d'origine hydrique et de promiscuité ; (iii) l'approvisionnement des familles sinistrées en vivres énergétiques ; (iv) la dotation des familles sinistrées en fournitures utilitaires diverses (ensemble de cuisines, couvertures, bâches, lampes produits d'entretien, habits, fournitures scolaires) ; et (v) l'assainissement des quartiers touchés. Pour financer ce programme, le Gouvernement a fait appel à la communauté internationale. Plusieurs partenaires ont répondu positivement à cet appel. Il s'agit de la Banque mondiale, du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Union européenne (UE), de l'Agence française de développement (AFD),

de la Coopération française, de la Coopération chinoise, de Médecins sans Frontières (MSF) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Des Agences du système des Nations Unies et des ONGs ont organisé des secours d'urgence permettant d'abriter les victimes dans les salles de classe et les églises, de distribuer de la nourriture mobilisée avec l'aide de la Coopération française, la Coopération chinoise, du CICR et des sociétés privées. Toutefois, les moyens et ressources mobilisés jusqu'ici demeurent insuffisants, dans la mesure où la saison des pluies se poursuivra jusqu'en octobre. A moyen terme, il conviendra d'envisager une solution qui permettra une réinstallation des victimes et l'opérationnalisation du système de prévention des catastrophes naturelles dans le pays. MSF conduit une réflexion dans ce sens.

Tableau 2.1 : Etat des besoins et contributions au 30 juillet 2009 (en \$US millions)

Description besoins	Estimation	Partenaires ayant répondu	Engagements des partenaires	Gaps	Intervention envisagée du FAD
Subsistance et recasement des sinistrés	2	France, Chine, PNUD, MSF, CICR	1	1	0,6
Curage et assainissement	26	UE, AFD, BM	11	15	-
Appuis sanitaire et autres	6	BM	1	5	0,4
Sensibilisation et système d'alerte	1		0	1	-
Total	35		13	22	1,0

III. PRESENTATION DE L'OPERATION

2.2 Objet et Description de l'assistance proposée

2.2.1 Objet : L'objectif de l'opération d'aide d'urgence est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de 1.500 ménages vulnérabilisés par les inondations à Bangui.

2.2.2 Description de l'assistance : L'opération de la Banque vient compléter celle des autres bailleurs de fonds pour assister les populations sinistrées de la ville de Bangui. Elle s'appuie sur trois composantes. La première composante porte sur l'acquisition et la distribution des biens de subsistance, des médicaments et des fournitures utilitaires (sac d'écoles, cahiers et fournitures diverses). La deuxième composante consistera à l'acquisition de matériels pour les travaux d'assainissement d'urgence et au recasement des sinistrés dans des sites aménagés. Enfin, la troisième composante consiste à la gestion de l'opération d'aide d'urgence. Les ressources de l'aide d'urgence serviront donc à redonner espoir aux victimes des inondations et à éviter que ses conséquences ne perturbent gravement le progrès socioéconomique que connaît ce pays depuis quelques années.

2.3 Coût de l'opération

La contribution proposée du Groupe de la Banque au financement de l'opération d'urgence s'élève à 1 000 000 de dollars des Etats-Unis (USD) net d'impôts, sous forme de don, à prélever sur le Fonds spécial de secours. Le don de la Banque servira à appuyer les efforts du Gouvernement et des autres partenaires de la RCA pour apporter une aide d'urgence aux populations victimes des inondations. La répartition du soutien de la Banque est résumée ci-dessous. Le détail des coûts est présenté en Annexe 1.

Tableau 2.3.1 : Récapitulatif des coûts par composante du projet

DESCRIPTION DES ACTIVITES	Coûts (USD)	Pourcentage
1. Composante 1 : Acquisition et distribution de biens de subsistance et fournitures diverses	709 650	71%
2. Composante 2 : Assainissement et recasement	226 310	22,6%
3. Composante 3 : Gestion du projet	64 040	6,4%
Total général	1 000 000	100,0%

3.1 Dispositif institutionnel

3.1.1 La mise en œuvre et le suivi des activités financées avec les ressources du don seront assurés par le Comité international de la croix rouge (CICR) de la République centrafricaine, conformément aux Directives du Groupe de la Banque en matière d'aide d'urgence. Le choix du CICR se justifie par son expérience dans le domaine, sa présence dans le pays et son implication dans les actions déjà engagées en faveur des victimes des inondations. Le CICR dispose des ressources humaines et un savoir-faire qui font de lui un acteur clé dans les secours d'urgence en Afrique et dans le monde.

3.1.2 La réalisation des objectifs de l'opération d'aide d'urgence incombera conjointement au Gouvernement centrafricain et au CICR. L'exécution sera sous la coordination du CICR avec le concours du Ministère des affaires sociales, de la solidarité nationale et de la famille.

3.1.3 Une Lettre d'Accord Tripartite (LA) sera conclue entre la Banque, le CICR et le Gouvernement. La Lettre d'Accord indiquera les termes et les conditions du don. La supervision générale de l'opération sera assurée par le Ministère des affaires sociales, de la solidarité nationale et de la famille.

3.2 Acquisition des biens et services

Le CICR sera chargé de l'acquisition de l'ensemble des équipements, y compris les médicaments selon les règles de procédures des Nations Unies qui sont jugées acceptables par la Banque.

3.3 Conditions de décaissement

Le don sera décaissé en une seule tranche. Le décaissement sera assujéti à la fourniture à la Banque de la preuve que le CICR a ouvert un compte spécial dans une banque acceptable, destiné à recevoir le montant du don de l'assistance d'urgence d'une part, et la signature de la Lettre d'Accord Tripartite qui sera conclue entre la Banque, le CICR et le Gouvernement centrafricain, d'autre part. La demande de décaissement sera soumise au Bureau Régional de la Banque au Cameroun pour traitement et paiement. Les fonds seront versés sur le compte spécial du CICR.

3.4 Calendrier d'exécution

3.4.1 L'opération devra être mise en œuvre dans les plus brefs délais et sa durée totale ne saurait excéder six (6) mois à compter de la date d'approbation du don par le Conseil. Les fonds non décaissés après cette période seront annulés.

Tableau n° 3.4.1 : Calendrier prévisionnel d'exécution du projet

Activités	Organisme responsable	Début de l'activité	Fin de l'activité
1. Signature du protocole d'Accord	FAD/RCA/CICR	1 ^{er} septembre	10 sept 09
2. Décaissement des fonds	FAD	15 septembre	30 sept 09
3. Acquisition des vivres, médicaments et	CICR	1 ^{er} octobre	30 nov 09

fournitures diverses			
4. Acquisition du matériel d'assainissement et d'aménagement des sites recasement	CICR	1 ^{er} octobre	30 nov 09
5. Soumission rapport technique d'exécution	Min. Affaires Sociales, CICR	1 ^{er} mars	30 mars 09

3.5 Supervision, évaluation et audit

Au terme de l'opération, le Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille fournira à la Banque un rapport technique d'achèvement détaillant les interventions et le bilan des réalisations dans un délai ne dépassant pas trois mois à compter de la date d'achèvement des activités d'urgence. Ce rapport sera préparé par la CICR. Vu que les agences de l'ONU ne préparent pas de rapports d'audit séparés pour chaque institution, une confirmation écrite du Représentant du CICR en Centrafrique certifiant le respect des termes de la Lettre d'Accord Tripartite (LA) sera adressée à la Banque dans les délais prévus dans la LA. L'opération ne prévoit pas de missions de supervision mais exige un suivi rapproché dans la mise en œuvre des interventions par le CICR en concertation étroite avec les parties prenantes et le Bureau Régional de la Banque au Cameroun.

IV. CONCLUSION, RECOMMANDATION ET CONDITIONS DE DECAISSEMENT.

4.1 Conclusion

4.1.1 L'intervention du Groupe de la Banque s'inscrit dans le cadre de l'appel que le Gouvernement centrafricain a lancé à la communauté internationale pour soulager les souffrances des familles en détresse et redonner espoir aux victimes des inondations de juin et juillet 2009, afin que ses conséquences ne perturbent pas gravement les effets du progrès socio économique que connaît le pays depuis quelques années. Elle bénéficiera aux 1 500 ménages vulnérabilisés par les inondations que Bangui a connues. Le Gouvernement centrafricain n'a pas les ressources nécessaires pour venir en aide à ces personnes.

4.1.2 La présente opération d'assistance humanitaire de la Banque aux populations centrafricaines est conforme aux «Directives en matière d'aide d'urgence» (ADB/BD/WP/2008/211/Rev.1 – ADF/BD/WP/2008/173/Rev.1) approuvées par les Conseils d'administration le 14 janvier 2009. En effet elle remplit les trois critères d'éligibilité requis à savoir :

- i) La situation d'urgence imminente est bien au-delà de la capacité de la république centrafricaine et de ses propres institutions qui ne disposent pas présentement des moyens pour subvenir aux besoins primaires des 10.000 victimes dont la plupart ont perdu jusqu'à leur dernier bien et qui sont dans une situation de détresse ;
- ii) Les activités prévues dans le cadre de cette action d'urgence pourront être conduites rapidement et efficacement dans un court délai (3 mois) par une institution spécialisée des Nations Unies, en l'occurrence le Comité international de la Croix Rouge qui a une compétence et une expérience avérées en la matière ;
- iii) La présente aide d'urgence prévoit des mesures raisonnables et éprouvées, au profit d'un pays où la famine et les risques d'épidémie sont réelles et perdureront jusqu'à la prochaine saison sèche, sans exclure que d'autres inondations pourraient aggraver la situation. En outre, l'octroi de cette aide d'urgence par la Banque à la RCA, qui vise à limiter notablement la morbidité et la létalité, contribuera à rétablir un certain degré de normalité aussi bien dans la vie sociale qu'économique du pays.

4.1.3 Pour les opérations d'assistance humanitaire, la politique de la Banque prévoit le financement de l'aide sur les ressources du Fonds Spécial de Secours (FSS). Elle est octroyée sous forme de don d'un montant maximum de 1 000 000 USD net d'impôts destiné à financer des activités d'urgence dans les pays

sinistrés. Le programme d'aide proposé relève de la catégorie des opérations de secours humanitaires dans des situations de catastrophes naturelles.

4.2 Recommandation

En application des Directives du Groupe de la Banque en matière d'aide d'urgence et du Règlement général du Fonds spécial de secours, il est recommandé aux Conseils d'administration d'octroyer au Gouvernement de la République centrafricaine un don d'un montant n'excédant pas un million de dollars des Etats-Unis (1 000 000 USD).

4.3 Conditions préalables au décaissement

Fournir la preuve de l'ouverture, dans une banque commerciale acceptable pour la Banque, d'un compte spécial par le CICR, destiné à recevoir les ressources du don d'assistance d'urgence.

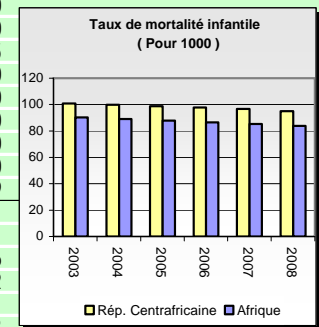
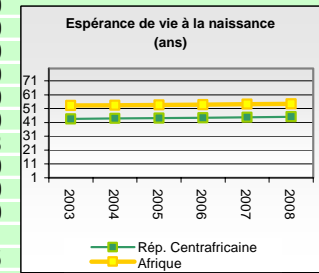
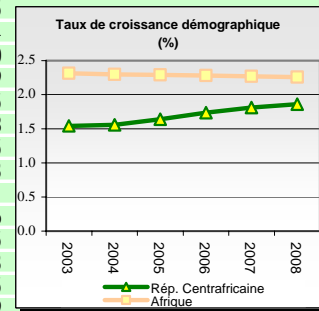
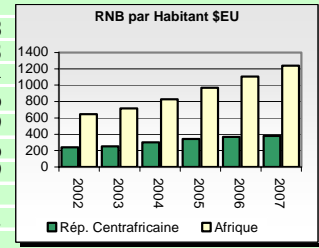
Annexe 1 : Tableau des coûts détaillés (en francs CFA)

ESTIMATION DES COÛTS

N°	Description du secours	Unité	Quantité	Prix Unit.	Coût total	Observations
<u>Composante I : Acquisition et distribution des biens de subsistance, des médicaments et des fournitures utilitaires</u>						
I	BIENS DE SUBSISTANCE				249,500,000	
I-A	Aliments				64,000,000	
I-A.1	Riz	kg	37,500	500	18,750,000	1/2 sac de 50 kg de riz par famille
I-A.2	Huile pour alimentation	litre	7,500	1,500	11,250,000	5 litres par famille
I-A.3	Haricot	kg	7,500	700	5,250,000	5 kg par famille
I-A.4	Sucre	kg	10,000	1,000	10,000,000	1 kg par personne
I-A.5	Lait	kg	7,500	2,500	18,750,000	5 kg par famille
I-B	Vêtement				87,000,000	
I-B.1	Couverture	U	8,000	6,000	48,000,000	1 couverture par personne
I-B.3	Autres vêtements	Kg	7,800	5,000	39,000,000	1 kg d'habit par personne
I-C	Matériel de première nécessité				98,500,000	
I-C.1	Matériel de cuisine	Kit	1,500	15,000	22,500,000	1 kit de cuisine par famille
I-C.2	Lampes tempêtes	U	3,000	5,000	15,000,000	2 lampes par famille
I-C.4	Savon	kg	18,000	2,000	36,000,000	2 kg de savon par personne
I-C.5	Pétrole lampant	litre	50,000	500	25,000,000	5 litres par personne
II	MEDICAMENTS ESSENTIELS POUR MALADES				46,500,000	
	Antipaludiques	doses	3,000	2,500	7,500,000	
	Antidiarhéiques	doses	3,000	3,000	9,000,000	
	Troussesaux de pansement	U	1,000	2,500	2,500,000	
	Moustiquaires imprégnés	U	5,000	3,500	17,500,000	
	Autres				10,000,000	
III	FOURNITURES UTILITAIRES				33,255,000	
	Fourniture scolaire	U	2,217	15,000	33,255,000	1 lot (5 cahiers + livres + crayons et sac d'école) par enfant
Total Composante I					329,255,000	
<u>Composante II : Assainissement et recasement</u>						
	Matériel d'assainissement d'urgence et de recasement	U	1,500	70,000	105,000,000	1 kit (1 pelle + 1 brouette +1 matchette + 2 paires de botte, etc.) par famille
Total Composante 2					105,000,000	
<u>Composante III : Gestion du projet</u>						
Coût de gestion (6.4%)					29,712,447	
Total Composante 3					29,712,447	

Annexe 2 : Indicateurs socioéconomiques

	Année	Répub. Centrafricaine	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		623	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2008	4.4	985.7	5 523.4	1 226.3
Population urbaine (% of Total)	2008	38.7	39.2	44.0	74.4
Densité de la population (au Km ²)	2008	7.1	32.5	23.0	49.6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2007	380	1 226	2 405	38 579
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	45.7	42.3	45.6	54.6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	46.2	41.1	39.7	44.9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2006	0.336	0.482	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2006	178	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2004	63.9	34.3	25.0	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2008	1.9	2.3	0.3	1.2
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2008	2.3	3.3	2.5	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2008	42.0	40.9	16.6	27.4
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2008	3.8	3.4	16.7	8.0
Taux de dépendance (%)	2008	84.3	79.5	47.7	53.9
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2008	95.4	99.3	94.3	101.5
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2008	23.8	24.2	24.3	25.8
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2008	45.1	54.5	76.7	67.5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2008	46.4	55.6	67.5	80.3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2008	35.8	35.7	11.0	20.1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2008	17.9	13.0	10.4	8.6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2008	95.2	83.9	7.1	48.5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2008	160.0	137.4	8.8	72.3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2008	4.5	4.6	1.6	2.5
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2006	1 102	683	450	9
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2006	19.1	29.7	61.0	75.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2006	2.8	39.6	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2006	25.9	120.4	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2006	53.4	51.2	59.0	99.0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	66.0	64.3	84.0	100.0
Accès aux services de santé (% de la population)	2006	14.0	61.7	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2006	31.0	37.6	53.0	100.0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SID	2007	6.3	4.5	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2006	345.0	315.8	275.0	19.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	90.0	83.0	89.0	99.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	99.0	83.1	81.0	93.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2006	29.3	25.2	27.0	0.1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	2 004	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	2007	1.3	2.4	1.8	6.3
Indicateurs d'Éducation					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2008	81.7	99.6	106.0	101.0
Primaire - Filles	2008	69.5	92.1	103.0	101.0
Secondaire - Total	2007	36.2	43.5	60.0	101.5
Secondaire - Filles	2002	...	40.8	58.0	101.0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2003	18.0	47.5	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2003	...	38.0	21.0	1.0
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2003	...	29.0	15.0	1.0
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2003	...	47.0	27.0	1.0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2006	1.4	4.5	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-08	3.1	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-08	0.1	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-08	48.0	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-08	0.1	1.0	1.9	12.3



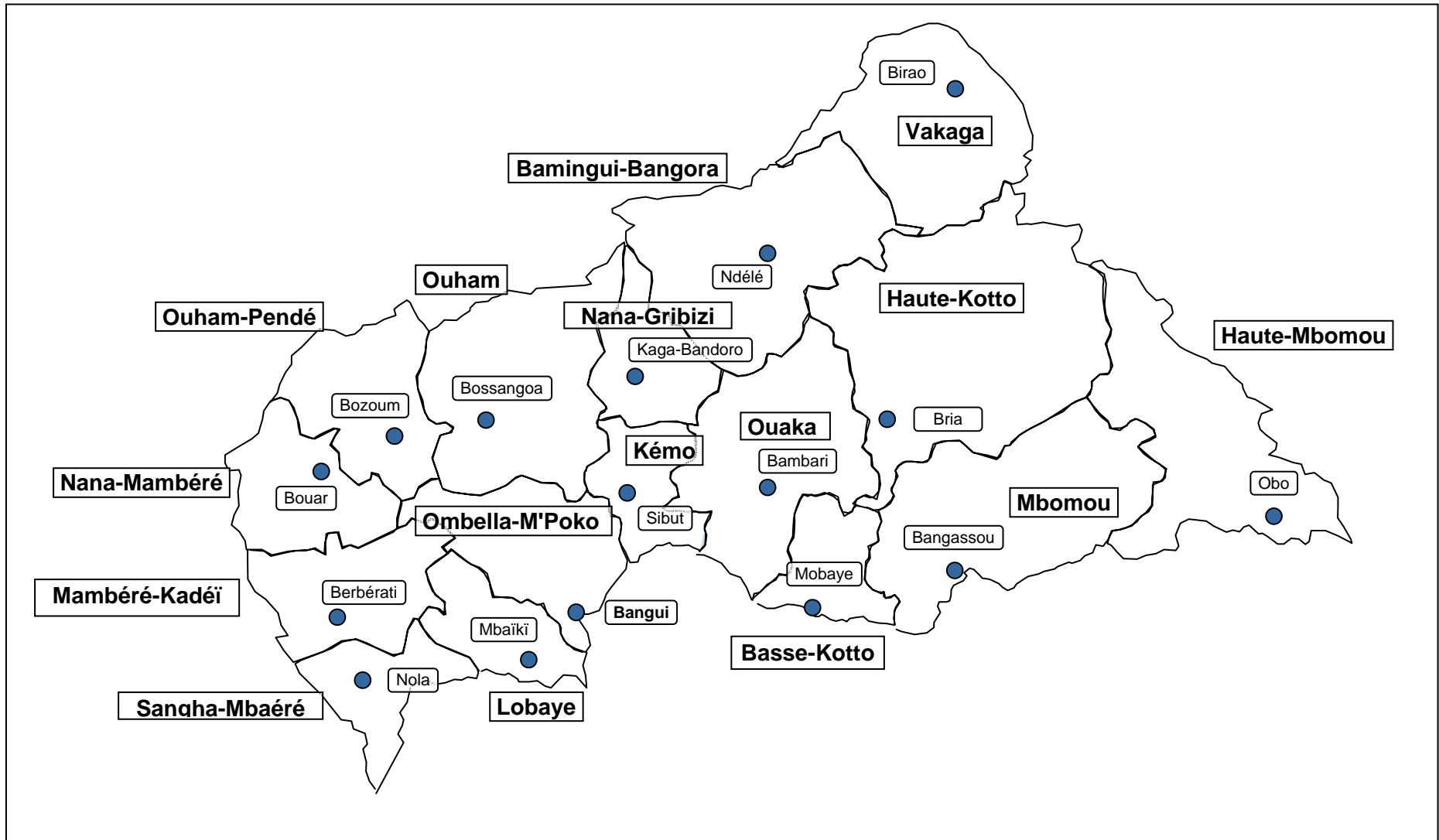
Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

dernière mise à jour : March 2009

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponible; * : dernière année entre 1995-2000

Annexe 3 : Carte de la RCA



BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résolution N° B/CF/2009/42

adoptée par le Conseil selon la procédure de non-objection le 08 octobre 2009

Octroi d'un don à la République Centrafricaine provenant des ressources du Fonds spécial de secours en vue de financer une partie des coûts de l'aide humanitaire d'urgence en faveur des populations victimes des inondations pluviales à Bangui

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU les articles 1, 2, 8, 12, 13, 14, et 32 de l'Accord portant création de la Banque africaine de développement (la "Banque"), les Directives révisées du Groupe de la Banque en matière d'aide d'urgence (les "Directives"), le Règlement général du Fonds spécial de secours ("FSS") tel qu'amendé, ainsi que la proposition de don contenue dans le document ADB/BD/2009/[]/Approbation (la "Proposition") ;

CONSIDERANT les difficultés auxquelles la République Centrafricaine fait face dans la prise en charge des personnes affectées par les inondations pluviales survenues en juillet 2009 à Bangui ;

NOTANT (i) l'élan de solidarité manifesté au niveau international, en particulier l'appel du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), (ii) l'appel général lancé par la République Centrafricaine à la communauté internationale, et (iii) la requête en assistance humanitaire d'urgence adressée à la Banque par la République Centrafricaine le 29 juillet 2009 ;

DECIDE ce qui suit :

1. de consentir à la République Centrafricaine, sur les ressources du FSS, un don d'un montant maximum d'un million de dollars des Etats-Unis (1 000 000 USD) en vue de financer une partie des coûts de l'aide humanitaire d'urgence en faveur des populations victimes des inondations pluviales à Bangui ;
2. d'autoriser le Président de la Banque à conclure, une Lettre d'Accord Tripartite (la "Lettre d'Accord"), entre la Banque, la République Centrafricaine, et le CICR, selon les modalités et conditions indiquées dans les Directives, le Règlement général du FSS et dans la Proposition ;
3. les ressources du don seront décaissées directement au CICR en sa qualité d'Agence d'Exécution ;

4. d'autoriser le décaissement des ressources du don en une seule tranche en faveur du CICR après soumission à la Banque de la preuve de: (i) l'ouverture d'un compte bancaire acceptable par la Banque, destiné à recevoir les ressources du don, et (ii) la signature de la Lettre d'Accord entre la Banque, la République Centrafricaine et le CICR ; et
5. le Président peut annuler le don si la Lettre d'Accord n'est pas signée dans un délai de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date d'approbation de la présente résolution ; et
6. la présente résolution entre en vigueur à la date susmentionnée.